

La crise sociale structurelle enracinée dans un terreau nourri d'inégalités croissantes, fortement renforcée par la crise sanitaire actuelle, nécessite un changement de cap radical !

LA PAUVRETÉ ET L'APPAUVRISSMENT, LA PRÉCARISATION N'ONT AUCUNE LÉGITIMITÉ !

Le 17 octobre 2020, journée mondiale de lutte contre la pauvreté, le RWLP mobilise à travers toute la Wallonie **pour dénoncer cette réalité ET SURTOUT SOUTENIR DES SOLUTIONS PERTINENTES GRÂCE À UNE SÉCURITÉ SOCIALE À DÉFENDRE, RENFORCER ET ACTUALISER :**

Pour le Droit à l'aisance H24 - 7 jours/7

Rejoignez le RWLP en menant une action chez vous en contactant : j.mawet@rwlp.be - 0476 96 95 26
<https://www.rwlp.be/1710/>

Ce 28 septembre, **trois semaines avant le 17 octobre, les syndicats en front commun, portent aussi ce Droit à l'aisance H24 - 7 jours/7**

EN EXIGEANT NOTAMMENT LE NON-REPORT DE LA NÉGOCIATION DE L'ENVELOPPE BIEN-ÊTRE ! Il y a urgence !

Le RWLP se retrouve totalement dans les revendications des syndicats qui rejoignent son combat permanent. Le Réseau relaye et invite à participer aux actions ce lundi 28 septembre 2020 sur le terrain, via les Réseaux sociaux, en débattant dans les associations : « La crise sanitaire a creusé les inégalités mais les organisations patronales n'ont toujours pas compris l'importance de la concertation sociale et refusent de remettre à temps un avis commun sur l'enveloppe dite « bien-être ». Normalement, cette enveloppe s'ajoute à l'indexation des allocations et contient un budget fixe qui permet aux interlocuteurs sociaux (après validation par le gouvernement) d'augmenter certaines allocations au-delà de l'indexation normale. Les employeurs préfèrent une fois de plus lier ce débat aux négociations de l'accord interprofessionnel (AIP) 2021-2022, ce qui réduit fortement les chances d'aboutir à un vrai progrès social pour les travailleurs et travailleuses. **La FGTB, la CSC et la CGSLB estiment que la lutte contre la précarité est un enjeu prioritaire et demandent aux formateurs du futur gouvernement de prendre les mesures suivantes :**

- Pas d'allocations sociales sous le seuil de pauvreté.
- La pension minimum légale à 1500 € net/mois.
- Le maintien du gel de la dégressivité des allocations de chômage et d'insertion y compris pour les artistes.
- Un refinancement de la sécurité sociale et garantir son caractère fédéral
- Un refinancement des services publics et des soins de santé »

<https://www.fgtb.be/-/rassemblement-de-militant-e-s-en-front-commun-syndical>

<https://www.lacsc.be/actualite/actualites-et-communiqués-de-presse/2020/09/17/actions-le-28-9-la-lutte-contre-la-pauvrete-doit-etre-une-priorite>

<https://www.cgsbl.be/fr/actualite/28-septembre-des-actions-pour-des-meilleures-allocations-sociales>

Faire Front fait bouillir la marmite en mobilisant pour l'action en front commun syndical :

<http://www.fairefront.be/agenda/action-en-front-commun-syndical-pour-une-revalorisation-des-allocations-sociales/> ;

Et en mobilisant pour la Journée Mondiale de Lutte contre la Pauvreté le 17 octobre prochain à Bruxelles et en Wallonie (infos à venir).

